

Marque / Modèle

Gmc Terrain Denalitoit ...

Année Odomètre indiqué / réel*

2023 73 128 km

Transmission Traction

automatique traction intégrale

Moteur Carburant

4 cyl. / 1,5 litres régulier

Numéro de série Numéro d'inventaire

P7277



ÉQUIPEMENTS

PRIX DE VENTE

Régulateur de vitesse (intelligent), Air climatisé, Régulateur de vitesse, Miroirs chauffants, Miroirs électriques, Siège électrique conducteur, Vitres électriques, Démarrage à distance, Volant chauffant, Coussin gonflable pour le conducteur, Coussin gonflable pour le passager, Dégivreur arrière, Contrôle de stabilité, Antipatinage, Peinture deux tons, Radio satellite, Sièges baquets, Affichage tête haute (HUD), Caméra de recul, Régulateur de température, Miroirs signal de courbe intégré, Miroirs mémory, Sièges arrières traversables, Sièges cuir, Siège électrique passager, Coussin gonflable arrière pour la tête, Tapis de sol avant, Système antivol, Entrée audio auxiliaire, Ouvre-porte de garage universel, Entrée sans clé, Phares à allumage automatique, Démarrage sans clé, Hayon à commande électrique, Ouverture du coffre à distance, Commandes audio au volant

32 047 \$

Taxes en sus.

Propriétaire et utilisation antérieurs

Le commerce ou organisme public suivant a été propriétaire ou a loué à long terme cette automobile

Cette automobile a été utilisée auparavant comme :

Le commerçant fournira sur demande le nom et le numéro de téléphone du dernier propriétaire.

Catégorie

Sous réserve de l'admissibilité au transfert et des conditions et exceptions énoncées au contrat de garantie, cette automobile comporte une :
Garantie légale : A - 6 mois - 10000 KM

Selon les articles 159 et 160 de la protection du consommateur, (1978,c9) cette automobile fait partie de la catégorie ci-dessous et comporte une garantie de bon fonctionnement pour le terme ou le kilométrage ci-après indiqué, selon le premier terme atteint

A 6 mois ou 10 000 km B 3 mois ou 5 000 km C 1 mois ou 1 700 km

D Bon fonctionnement (sujet à 37, 38 L.P.C.)

E Aucune garantie

Réparations effectuées et certificat de vérification mécanique

Commentaires

Les réparations suivantes ont été effectuées sur cette automobile depuis que le commerçant l'a en sa possession.

S'il y a lieu, le commerçant remettra un certificat de vérification mécanique en vertu du code de sécurité routière.

Réparations facultatives

Les défauts suivants ont été notés sur cette automobile et pourront être effectuées au coût indiqué ci-après :

Cette évaluation est valable jusqu'à la livraison de l'automobile. Je reconnais avoir reçu copie et l'étiquette.

Date : _____ Signature : _____

autoExpert.ca

No. étiquette : 8707838